

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles » Sénèque

## Parce que nous aimons notre métier, nous continuerons à le défendre !

édito



Je pourrais vous dire qu'un agriculteur doit devenir un producteur d'énergie, je pourrais vous dire que le pastoralisme est obsolète, je pourrais vous donner l'illusion d'être défendus en commissions, et finalement vous faire penser que la

disparition des paysans est une fatalité... **Ne comptez pas sur moi ! Ne comptez pas sur la Coordination Rurale 19 pour tenir ce genre de discours !**

Je n'ai pas choisi de faire le métier d'éleveuse pour sacrifier mes pâturages au profit de promoteurs de panneaux photovoltaïques de plein champ. Je suis tous les jours dans mon étable parce que j'aime cette profession qui demande énormément de sacrifices.

**Nous ne réclamons pas l'aumône, nous voulons juste vivre dignement de notre métier !** Il est urgent de remettre l'église au milieu du village ; l'agriculture est une priorité absolue !

On nous parle de souveraineté alimentaire, mais en même temps le Gouvernement nous impose le loup ! Nous subissons la délation et nous voyons partir notre maïs dans les méthaniseurs ! Nous avons pour

vocation de nourrir la population et si nos politiques actuels cherchent un plan B, c'est un aveu d'échec de la défense de prix rémunérateurs.

**La Corrèze a d'autres atouts et doit proposer ce qu'elle fait de mieux depuis des décennies : une agriculture raisonnée et extensive.**

Arrêtez de nous sacrifier sur l'autel de l'écologie des bobos des villes ! HVE 3, Certiphyto, système assurantiel, Office français de la biodiversité (OFB), gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations de la Communauté de communes (GEMAPI), tant de certifications et d'organismes qui nous demandent de montrer patte blanche.

Et pendant ce temps, la menace du Mercosur plane sur nos exploitations vertueuses ! Et pendant ce temps, dans l'hypocrisie la plus totale, nos dirigeants locaux accélèrent la décapitalisation du cheptel bovin corrézien, avec l'illusion du jackpot de la diversification énergétique.

Ce modèle vous convient ? Quel genre d'agriculture allons-nous transmettre à nos enfants ? **Si vous aussi, vous avez la terre chevillée au corps, si vous ne supportez plus cette politique mafieuse qui sacrifie les paysans, rejoignez-nous !**

**Amélie Rebière**

*Éleveuse de bovins viande et de chevaux à St Bonnet-près-Bort  
Présidente de la CR 19*



Notre animatrice est à votre écoute.  
En cas de question, n'hésitez pas à la contacter !

**Angélique Boucharel**

Animatrice Nouvelle-Aquitaine  
1 Rue Saint Joseph 24540 Monpazier  
06 84 55 73 20  
aquitaine@coordinationrurale.fr



SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ  
SUR FACEBOOK !



# LES COMBATS DE LA CR DE CORRÈZE

## Des clopinettes pour les producteurs, des noix pour la MSA !

Le lundi 20 mars, une vingtaine d'agriculteurs ont répondu présents à l'appel de la CR 19 et se sont retrouvés à Tulle pour dénoncer la baisse des cours et l'augmentation incessante des charges. Une action symbolique qui s'est déroulée en deux temps, devant la MSA du Limousin puis devant la cathédrale Notre-Dame.

### Des noix pour payer les cotisations sociales

Alors que la récolte de noix en 2022 a été très satisfaisante, les producteurs n'ont quasiment rien touché sur la vente. Cette année, **les producteurs ont touché 0,50 € du kilo, cela représente une perte de 1,50 €/kg** par rapport à l'année dernière. Alors, à défaut d'avoir de l'argent pour payer leurs cotisations sociales, les agriculteurs sont venus payer avec ce qu'ils avaient, c'est-à-dire des noix ! 4 tonnes ont ainsi été symboliquement déversées devant la MSA du Limousin.

### Mieux informer les consommateurs

Les agriculteurs se sont ensuite rendus devant la cathédrale Notre-Dame de Tulle pour faire une distribution gratuite aux passants. En plus d'un prix bas donné aux producteurs, le marché souffre d'une concurrence déloyale avec des noix en provenance du Chili et de Californie où il n'y a pas la même réglementation, ni les mêmes charges. Ces noix sont vendues entre 5 et 8 € le kilo dans les grandes surfaces. **Cherchez l'erreur !**



## Gestion de l'eau : un minimum de respect !

Combien de temps allons-nous encore supporter cette politique de gestion de l'eau ? Nous drainons, nous captons, nous entretenons, toujours dans un but précis : nourrir la population ! En retour, **nous subissons la délation, la pression d'organismes tels que l'OFB, et maintenant la communauté de communes** qui missionne un agent de contrôle ! Une mission d'intérêt général confiée à un énième agent pour rentrer chez nous et vérifier surtout que vous êtes un bon citoyen qui doit toujours laver plus blanc que blanc !

Le plus scandaleux est que ces contrôles se font à la sauvette. Suite au passage d'un salarié chez plusieurs agriculteurs, nous avons rencontré des élus de Haute Corrèze Communauté afin d'alerter sur le

comportement dangereux d'un de leurs agents pour qui traverser un pré avec un taureau au milieu des vaches ne semble pas être un problème. Même si la gestion de l'eau, des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence obligatoire, même si c'est une mission d'intérêt général, **la moindre des politesses est de s'annoncer auprès du propriétaire !** Et puisqu'il s'agit d'« aider » les agriculteurs, pourquoi faire ce



recensement des ruisseaux sans les paysans ? **Nous avons donc demandé que soit respecté le droit de propriété et un minimum de considération accordé à l'agriculteur.**

La Communauté de communes se targue en plus d'accorder une enveloppe d'aide aux agriculteurs de 200 000 € par an. Une goutte d'eau quand on sait que son budget d'investissement est de 9 millions d'euros pour 25 millions d'euros de fonctionnement ! C'est dire s'il se préoccupe de la cause agricole !

**Restez donc vigilant ! Si vous trouvez quelqu'un au milieu de vos champs, ce n'est pas une intrusion d'une association animaliste, non, c'est un agent de la com com...**

*Amélie Rebière,*  
Éleveuse à St Bonnet-près-Bort.

# UNE ÉQUIPE D'AGRICULTEURS AU SERVICE DES AGRICULTEURS

## Réforme des retraites : oui mais pas celle-là !

Il ne fait aucun doute que le système actuel des retraites est à revoir tant il est obsolète et inéquitable. Après une vie de dur labeur, toucher une retraite de misère n'est pas concevable. Alors, quand le Gouvernement nous parle **d'allonger l'âge de départ à la retraite, cela n'est pas envisageable pour les agriculteurs et agricultrices** dont la pénibilité de la profession n'est jamais prise en compte !

Depuis des années, la **Coordination Rurale martèle que les retraites peuvent être financées par la mise en place de la TVA sociale** en transférant le coût des cotisations sociales assises sur le travail sur le prix des biens de consommation. Elle serait sans effet pour les produits français tandis que les produits importés se retrouveraient augmentés ! Cela aurait un effet propice à la souveraineté alimentaire, au rééquilibrage de notre balance commerciale par la relocalisation de la production et de la transformation, et donc à la lutte contre le chômage ! Une fois de plus, la CR a été trop avant-gardiste.

*Élie Crouchet,*

*Éleveur de bovin viande à Lestards*

## Un désengagement de l'État pour la gestion des risques

Le nouveau système d'assurance récolte est entré en application depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Il repose sur la solidarité nationale et le partage du risque entre l'État, les agriculteurs et les assureurs. Nous ne cessons de le répéter depuis le début : l'assurance doit rester volontaire et des moyens sur la prévention et la protection doivent être mis en place.

Les éleveurs de ruminants sont les seuls agriculteurs à perdre un outil efficace, à savoir les calamités agricoles, qui leur permettait jusqu'ici d'être indemnisés à partir d'une évaluation des pertes basée sur une référence historique. Avec la réforme, les pertes sont basées sur une moyenne olympique quinquennale qui les pénalisera au regard des récents événements climatiques qui se répètent désormais chaque année.

**Nous dénonçons le total désengagement de l'État sur cette problématique pourtant cruciale.** Avec le coût que l'assurance récolte peut représenter, même si elle est subventionnée à hauteur de 70 %, tous les agriculteurs n'auront pas la capacité financière d'y souscrire, seules les grosses exploitations le pourront.

**Nous regrettons que les chambres d'agriculture ne nous aient pas suffisamment défendus alors que cela fait partie de leurs missions.** C'est à se demander si elles n'ont pas un intérêt financier à ce que l'assurance récolte se développe.

Le dédommagement d'une perte de récolte via l'assurance ne nous donne pas un revenu, et cela, beaucoup semble l'oublier. Il va nous permettre, au mieux, de payer les charges pour l'année suivante. **C'est donc un système qui va permettre de sécuriser l'approvisionnement de l'alimentation. Alors qu'en ayant des prix rémunérateurs, il sera plus facile d'investir et de protéger ainsi nos productions.**

## Quand la Chambre d'agriculture crie au loup, puis s'en va

Le 25 janvier dernier, Tony Cornelissen, président de la Chambre d'agriculture censée représenter TOUS les agriculteurs, la Fédération de chasse, le conseil départemental et l'association des maires, ont décidé de boycotter la cellule de veille Loup sous prétexte que la demande de reconnaissance de la Corrèze en zone difficilement protégeable a été rejetée.

Nous sommes tous conscients des dégâts que le loup occasionne sur les animaux en élevage de plein air ou sur le moral des éleveurs, et **nous sommes tous d'accord pour dire que le loup est indésirable en Corrèze.**

S'ils n'avaient pas boycotté cette réunion, ils auraient pu entendre que le préfet Desplanques était favorable à ce que les éleveurs bénéficient de davantage de tirs de défense en cas de prédation.

Les absents ont toujours tort, les éleveurs ne peuvent se satisfaire de cette situation ! **À la CR 19, nous avons une devise « Servir et non se servir »,** prenez-en de la graine et arrêtez vos effets de manches qui ne font pas avancer la cause !

## À NOTER

Suite à une récente attaque, les 9 communes suivantes ont été placées en cercle 2 au titre des dommages aux troupeaux domestiques : **Aix, Lignareix, Mestes, Palisse, St Exépur, les Roches, St Pardoux le Neuf, St Pardoux le Vieux, Valiergues, Ussel.** Plus d'infos concernant l'aide en scannant ce QR code :





# UN SYNDICAT POUR LA LIBERTÉ ET LA DIGNITÉ DES PAYSANS

## Production laitière en 2022 : que de disparités...

Il y aura rarement eu autant de disparités en termes de prix du lait payé aux producteurs qu'au cours de l'année écoulée. On ne parlera même pas du bio, dont le prix s'est effondré, tout en conservant les contraintes de production. Preuve d'un échec cuisant de toute une filière qui était prévisible, mais qui laisse trop de producteurs dans les difficultés. En conventionnel, les différences de prix payés entre les laiteries ont été de quasiment 5 cents au litre. Malheureusement, la quasi totalité des entreprises qui ramassent le lait sur notre département font partie de celles qui payent le plus mal en France.

Si l'on applique ceci à la ferme laitière moyenne corrézienne, cela fait plus de **20 000 € de perte nette sur l'année** pour les producteurs livrant à ces entreprises. **Un vrai hold-up en bande organisée !** Quand on regarde un peu plus dans le détail, on se rend compte que globalement, les laiteries qui ont le mieux payé le lait sur l'année sont des laiteries privées et que bien sûr les coopératives pour la plupart portent le bonnet d'âne. Preuve une fois de plus que cette chère loi EGAlim n'a aucun pouvoir sur les coopératives (qui en rigolent même en interne) et fait à peine sursauter les entreprises privées. Il est évident que nous ne pouvons que continuer à accompagner et aider les OP transversales à négocier efficacement avec leurs laiteries privées pour la fixation des prix. Pour les coopératives, les moyens de pression restent faibles il faut l'avouer... **Il ne reste qu'à notre syndicat d'accentuer la pression au niveau national en communiquant sans cesse sur l'exploitation sournoise des producteurs.**

*Jean-Édouard Felgines, producteur de lait à Voutezac*

## À qui profite réellement HVE 3 ?

Le nouveau référentiel de la certification HVE (Haute Valeur Environnementale) est en application depuis le 01/01/23 afin de pouvoir être intégrée au Plan stratégique national (PSN). Si les niveaux 1 et 2 restent inchangés, le niveau 3, le plus exigeant, porte sur une obligation de résultat. Jusqu'à présent, l'exploitant avait le choix entre une approche thématique ou une approche dite globale.

Aujourd'hui, il se voit dans l'obligation de faire une approche thématique à laquelle ont été ajoutées des contraintes concernant la biodiversité, la stratégie phytosanitaire, la gestion de la fertilisation et la gestion de l'irrigation. Après avoir validé son niveau par un organisme certificateur pour une durée de trois ans, on peut se dire que l'affaire est dans le sac. Il n'en est rien ! Au cours des trois années, un audit de suivi devra être réalisé tous les ans pour vérifier que l'exploitation respecte toujours les exigences de la certification.

Le coût de cette certification et les contraintes supplémentaires qu'elle engendre devrait amener une meilleure valorisation du produit auprès du consommateur. Or, ce n'est pas le cas. **Nous craignons que les éventuels bénéfices de cette démarche profitent surtout aux intermédiaires, aux coopératives, aux organismes certificateurs et aux structures de conseil, telles que les chambres d'agriculture.**

De plus, cette certification franco-française qui fait l'objet d'une remise en cause par une procédure en Conseil d'État, va exclure ceux n'ayant pas les moyens de la financer et d'en supporter les contraintes de certains marchés, ou ils n'auront plus accès à certaines aides PAC ou à des aides des régions pour les PCAE.



J'ADHÈRE À LA CR 19

Bulletin à retourner complété et accompagné du règlement  
(chèque de 35 €) à l'adresse suivante :

**Coordination Rurale 19**  
**1 Rue Saint Joseph 24540 Monpazier**

Nom : ..... Code postal : ..... Ville : .....

Prénom : ..... Mail : .....

Raison sociale : ..... Téléphone : .....

Adresse : ..... Portable: .....

J'adhère à la Coordination Rurale 19 en tant que :  jeune installé(e)  exploitant(e)  ancien(ne) exploitant(e)

Je suis producteur de :  Bovin viande  Grandes cultures  En agriculture biologique  
 Bovin lait  Viticulture  Vente directe  
 Ovin  Maraîchage  Employeur de main-d'œuvre  
 Caprin  Autre : .....

*Si vous ne souhaitez pas recevoir les informations (mail, courrier postal, sms...) et newsletters de la Coordination Rurale, merci de cocher cette case*   
*Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires pour la prise en compte de votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique par le personnel administratif de la Coordination Rurale Union Nationale et sont conservées pendant la durée de votre adhésion et dans la limite de 3 ans maximum à compter du non renouvellement de votre adhésion, le cas échéant. Ces informations sont destinées à assurer la gestion administrative de nos adhérents et à leur adresser nos communications. L'accès à vos données personnelles est limité au personnel administratif de la Coordination Rurale Union Nationale, et le cas échéant, nos prestataires. En dehors de ces cas, ces données ne seront pas transmises à des tiers. Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement, de portabilité de vos données que vous pourrez exercer en adressant une demande à : CR Nouvelle Aquitaine 1 Rue Saint Joseph 24540 Monpazier*